

Séance du 23 mars 2017

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

Finances

L'ensemble de l'activité des 42 missions de la communauté de communes est retracé et réparti dans 9 budgets (un compte principal et huit budgets annexes). Tous les ans, les bilans financiers font l'objet de documents : le compte de gestion au trésor public et le compte administratif à la communauté de communes.

Voici les résultats 2016 par budget :

Budget de l'assainissement non collectif	
Fonctionnement	
Dépenses	134 242,96 €
Recettes	231 526,38 €
Investissement	
Dépenses	3 391,56 €
Recettes	1 956,00 €
Budget du centre de secours	
Fonctionnement	
Dépenses	397 767,93 €
Recettes	404 761,35 €
Investissement	
Dépenses	697 403,13 €
Recettes	92 635,00 €
Budget de l'assainissement collectif	
Fonctionnement	
Dépenses	662 734,32 €
Recettes	889 587,07 €
Investissement	
Dépenses	1 255 947,99 €
Recettes	1 398 837,71 €
Budget des déchets	
Fonctionnement	
Dépenses	1 784 837,13 €
Recettes	2 108 657,52 €
Investissement	
Dépenses	371 396,72 €
Recettes	1 005 552,46 €

Budget des transports	
Fonctionnement	
Dépenses	485 317,93 €
Recettes	422 419,71 €
Investissement	
Dépenses	143,00 €
Recettes	124 807,01 €
Budget de l'aérodrome	
Fonctionnement	
Dépenses	203 070,34 €
Recettes	220 807,90 €
Investissement	
Dépenses	35 332,74 €
Recettes	335 092,73 €
Budget de l'abattoir	
Fonctionnement	
Dépenses	318 637,26 €
Recettes	443 542,30 €
Investissement	
Dépenses	127 754,59 €
Recettes	253 739,75 €
Budget du compte principal	
Fonctionnement	
Dépenses	5 335 164,94 €
Recettes	7 580 717,02 €
Investissement	
Dépenses	742 261,30 €
Recettes	851 479,41 €

L'année 2017 :

Un nouveau et neuvième budget annexe est créé, il s'agit du dépôt d'hydrocarbures sis à Haute-Boulogne à Palais.

L'ensemble des dépenses et des recettes des neufs budgets est résumé ainsi :

Compte principal :

Fonctionnement : 7 514 451 €
Investissement :
Dépenses : 2 659 876 €
Recettes : 3 748 889 €

Budget des déchets :

Fonctionnement : 2 088 696 €
Investissement :
Dépenses : 334 875 €
Recettes : 1 207 841 €

Budget de l'abattoir :

Fonctionnement : 409 458 €
Investissement :
Dépenses : 246 825 €
Recettes : 343 461 €

Budget de l'assainissement collectif :

Fonctionnement : 844 193 €
Investissement :
Dépenses : 2 734 427 €
Recettes : 3 104 458 €

Budget de l'assainissement non collectif :

Fonctionnement : 989 948 €
Investissement :
Dépenses : 14 636 €
Recettes : 56 390 €

Budget de l'aérodrome :

Fonctionnement : 217 945 €
Investissement :
Dépenses : 5 470 €
Recettes : 350 766 €

Budget du centre de secours :
Fonctionnement : 436 600 €
Investissement : 652 289 €

Budget des transports :
Fonctionnement : 371 673 €
Investissement :

Dépenses : 38 064 €
Recettes : 130 088 €

Budget du dépôt d'hydrocarbures :
Fonctionnement : 90 691 €
Investissement : 73 952 €

Les taux d'imposition :

Ils restent identiques aux taux votés en 2017, il n'y a pas d'augmentation. Ils sont les suivants :

- Taxe d'habitation :	14,92 %	- Taxe foncière (non bâti) :	28,74 %
- Taxe foncière (bâti) :	12,52 %	- Cotisation Foncière des Entreprises :	12,39 %

Les subventions aux associations :

Toutes les subventions attribuées rentrent strictement dans le champ de compétences de la communauté de communes. Le montant voté est égal à **238 428 €** :

- Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer : 206 000 €
- CPIE : 16 778 €
- Association pour la protection et la conservation de l'abeille noire de Belle-Île (lutte contre le frelon asiatique) : 1 300 €
- Amicale du personnel de la CCBI (Noël des enfants) : 3 500 €
- Info sud Bretagne Sud (forum des métiers) : 500 €
- Association pour la promotion des bovins de Belle-Île : 5 700 €
- Association « L'île verte » : 3 150 €
- Association GRETIA (espaces naturels) : 1 500 €

Les espaces naturels

La CCBI gère un chantier nature et patrimoine dont la mission est principalement d'entretenir les sentiers et le petit patrimoine bâti côtiers de l'île. Il s'agit également d'accompagner des personnes dans une démarche de réinsertion professionnelle. Annuellement, les dépenses liées à cet accompagnement représentent 61 750,86 € financées à hauteur de 80 % par le Fonds Social Européen (FSE).

Élection du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Marie-Françoise LE BLANC est nommée présidente au CHSCT.

Déchets

Un avenant au marché avec la société COVED est passé et va permettre d'offrir davantage de proximité et de service concernant la collecte des emballages recyclables (création d'une quarantaine de nouveaux points), d'adapter les fréquences de collecte des Ordures Ménagères résiduelles et des emballages recyclables en fonction de la fréquentation (davantage de service durant les vacances scolaires et le mois d'octobre), d'ajouter une journée de collecte pour les emballages recyclables le jeudi durant les 7 semaines de pleine saison (juillet-août).

Actualités

Information / Affichage / Site Internet www.ccbi.fr

Les dates des **conseils communautaires** sont prévisionnelles et consultables sur notre site Internet. Les séances du conseil sont publiques.

L'ensemble des délibérations est disponible sur le site Internet ou sur le panneau d'affichage de la CCBI à Haute Boulogne.

Haute Boulogne • 56360 Le Palais

Tél. : 02 97 31 83 04 • Fax : 02 97 31 49 46 • ccbi@ccbi.fr

www.ccbi.fr